REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE · EGALITE · FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 (1er TOUR)

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

CANDIDATURE

Jean FRAISSINET



Jean FRAISSINET

Remplaçant éventuel

Marcel GREFFEUILLE

UNION NATIONALE REPUBLICAINE POUR LA DEFENSE DES LIBERTES



Marcel GREFFEUILLE

Electrices, Electeurs

Il y a quatre ans, vous m'avez mandaté pour représenter à l'Assemblée Nationale la 2me circonscription des Bouches-du-Rhône.

J'avais été élu par 24.149 suffrages, contre 16.176 au candidat S.F.I.O. et 10.475 au candidat communiste, ceux-là mêmes qui se représentent, ainsi qu'il est normal, contre moi aujourd'hui. Je n'avais, comme cette fois, sollicité l'investiture d'aucun parti, mais ni l'U.N.R., ni les Indépendants ne m'avaient opposé personne. Ces derniers m'honorent de leur investiture.

Aux adversaires communiste et S.F.I.O. précités, s'ajoute maintenant, de façon très logique, un candidat de l'U.N.R. remplaçant le « gaulliste de gauche » qui avait recueilli 4.626 voix. Je m'étonne simplement que, dans une ville de plus de 700.000 habitants, l'U.N.R. n'ait pu dénicher aucun adversaire à m'opposer valablement ! Plusieurs ministres, s'il faut en croire la presse parisienne, furent pressentis à cet effet, Ils se récusèrent, et c'est, en définitive, à un parachuté de la dernière minute, venant de je ne sais où et ne connaissant rien de Marseille où il est inconnu, qu'on eut recours pour tenter de me battre ou plutôt de contribuer à me faire battre, au deuxième tour.

La situation est donc bien nette et vous pourrez librement exercer votre choix, en pleine clarté, entre votre député sortant, républicain d'union nationale pour la défense des libertés, les candidats marxistes des deux obédiences (IIme et IIIme Internationales) et le candidat du pouvoir.

Aux élections de 1958, un comité d'arbitrage m'avait désigné pour la 1ère circonscription, où l'élection d'un candidat national est toujours facilement assurée.

Mon vieil ami Henry Bergasse était député sortant et tenait à s'y présenter. Je refusais de m'opposer à lui. Cette fois, la place était vacante, Henry Bergasse ayant décidé de ne pas se représenter. J'ai néanmoins résisté aux pressions dont j'étais l'objet pour la briguer, avec certitude de succès, ne voulant pas paraître douter de mes électeurs de la 2me circonscription.

Qui est votre député sortant ?

Le nombre des électeurs inscrits s'étant accru de 7.618 depuis la dernière consultation électorale, je dois à ces nouveaux habitants de la circonscription, comme à bien d'autres me connaissant peu ou pas, un minimum d'informations concernant le député sortant qui sollicite l'honneur de continuer à les représenter.

Je pense, en effet, qu'il est prudent de juger un candidat sur titres, plutôt que sur promesses !

Je suis né à Marseille, dans la 2me circonscription, 120, rue du Commandant-Rolland, où j'habite toujours. Des études, faites au Lycée Thiers, à Marseille, puis à Paris, me valurent une licence en droit et le diplôme de l'Ecole des Sciences Politiques. Je fis, en qualité de pilote d'avion de chasse, les deux guerres du siècle en unités combattantes de première ligne. Je fus pilote à la N. 57, puis commandant de la S.P.A. 172, puis adjoint au commandant du G.C. 2/3. Je suis commandeur de la Légion d'Honneur, à titre militaire, et décoré de la Croix de Guerre, avec 7 citations, pour avoir abattu 8 avions allemands.

Père de 3 enfants et 6 fois grand-père, je fis, avant mon entrée au Parlement, carrière dans la plus ancienne des Compagnies de navigation marseillaises, qui porte mon nom et fut créée, en 1836, par mon arrière-grand-père. Je suis Président d'Honneur du Syndicat Marseillais de la Marine Marchande et ancien membre de la Chambre de Commerce de Marseille.

Aux temps affreux de l'occupation nazie, j'ai jugé que mon devoir était de partager les souffrances de ma famille et des salariés des entreprises que je dirigeais alors. Je n'étais plus en âge, en effet, d'exercer valablement ma seule spécialité militaire d'aviateur de chasse.

Nommé membre du Conseil National, je fus seul à en démissionner lorsque je vis que le Gouvernement de Vichy glissait vers les voies de la collaboration.

Lorsque les Allemands envahirent la zone Sud, je me rendis à Port-Vendres, où j'arrivais en même temps qu'eux, pour tenter de décider le commandant du paquebot « Maréchal-Lyautey » à reprendre la mer, alors qu'il avait fait demi-tour après avoir rencontré la flotte anglo-américaine faisant route vers l'Afrique du Nord. N'ayant pu y parvenir, je confiais mon fils aîné, alors adolescent, à des passeurs qui le conduisirent en Espagne où il devait être longtemps emprisonné et rejoindre ensuite, en qualité de pilote de « Spitfire », la France combattante.

Dès mon retour à Marseille, la Gestapo vint m'arrêter à mon bureau, 3, rue Beauvau. Grâce au courage et à la présence d'esprit de M. Moulin, huissier, je réussis à leur échapper, pour vivre ensuite « dans la nature ». Mon cousin, Pierre Monneron, directeur de la Cie Fraissinet, fut arrêté et longtemps incarcéré.

Tout cela n'est évoqué que pour répondre, par avance, aux éventuelles récidives des traditionnelles diffamations de mes adversaires.

Avez-vous été satisfait de votre député sortant ?

Il est si facile de se livrer à l'autopanégyrique que je ne m'abandonnerai pas à cette pente glissante ! Je me bornerai à rappeler : que je fus élu membre de la Commission des Finances et rapporteur du budget de la Marine Nationale. Je fus aussi élu à ce Sénat de la Communauté qui ne vécut, hélas, que ce que vivent les roses ! J'ai deux fois siégé dans les « Commissions mixtes paritaires » destinées à mettre d'accord, sur un texte transactionnel, l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Les archives de l'Assemblée Nationale relatent mes nombreuses interventions en séance publique, comme en commission. Je rappellerai seulement que lorsque le général de Gaulle, le 30 janvier 1960, crut devoir proclamer qu'il « incarnait depuis 20 ans la légitimité nationale », je fus le premier à monter à la tribune — le « Journal Officiel » en fait foi — pour exprimer les réflexions et conclusions qu'imposait cette monumentale déclaration.

Mon secrétariat parlementaire et moi-même nous sommes efforcés de satisfaire les demandes exprimées par mes électeurs. Aucune lettre émanant d'eux ne fut jamais laissée sans prompte réponse.

J'ai bravé bien des risques (inculpation pour délit d'opinion, censures et saisies du « Méridional », dont je suis éditorialiste) pour prendre — et notamment à l'égard de l'abandon de quinze départements français, dans un fleuve de sang et de larmes comme à l'égard de cyniques reniements des serments les plus solennels — les attitudes que me commandait ma conscience.

S'il m'arrive, évidemment, de me tromper, comme tout le monde, je n'ai jamais reculé devant l'affirmation de convictions mûrement réfléchies, et pourrais, par maints exemples, étayer cette affirmation. En votant pour moi on sait, très exactement, pour qui on vote. Pas de surprise à redouter !

Quel est notre programme ?

Notre programme demeure celui qui fut approuvé, en 1958, par une grande majorité des électeurs de la circonscription. Il est simplement complété, compte tenu des circonstances nouvelles ayant surgi depuis quatre ans.

1°) VEILLER AU RESPECT DE LA CONSTITUTION DE 1958, qui exclut la possibilité du retour aux funestes errements de la IVme République, — qu'à l'inverse de certains profiteurs de la Vme République je vitupérais alors — sans, pour autant tomber sous le pouvoir personnel, fatalement fossoyeur de nos libertés essentielles.

2°) SOLIDARITE ET FRATERNITE NATIONALES, AUTOUR DU DRAPEAU TRICOLORE, OPPOSEES :

— à la solidarité internationale de classe que prônent S.F.I.O. et communistes, autour de ce drapeau rouge, déjà vilipendé par Victor Hugo dans son mémorable appel à ses électeurs de 1848 ;

— aux cruels abandons qu'inspira une inhumaine frénésie de « décolonisation », étendue aux 15 départements algériens, maintenant livrés à une dictature que nous alimentons à la cadence d'un milliard d'anciens francs par jour, alors que tant de dépenses utiles sont négligées en métropole.

3°) POLITIQUE EUROPEENNE, DEPOUILLEE D'UN CHAUVINISME RESPECTABLE MAIS SURANNE. Europe intégrée et non Europe des Etats. Pas d'orgueilleux et périlleux isolement à l'égard de l'O.T.A.N..

4°) POLITIQUE HARDIMENT SOCIALE, dépouillée de toute démagogie, opposée aux si coûteux mirages du faux social de l'Etat-Patron et l'Etat-Providence, inconnus aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Suisse, etc... partout où le standard de vie du travailleur est le plus élevé.

POLITIQUE HARDIMENT SOCIALE conjurant les risques majeurs que sont le chômage, l'invalidité, la vieillesse, mais pratiquée sans méconnaître la loi inexorable de l'équilibre des recettes et des dépenses, aussi valable pour les budgets publics que pour les budgets privés.

N'est-ce pas, à l'évidence, la méconnaissance systématique de la rentabilité qui fut à l'origine de cette pénurie de logements qui sévit si cruellement aujourd'hui ?

Qu'il s'agisse de PLEIN EMPLOI, d'EXPANSION ECONOMIQUE, de MARCHE COMMUN, de LOGEMENTS, de LOCAUX SCOLAIRES, d'HOPITAUX, de LIBERTE de l'ENSEIGNEMENT, de REORGANISATION et d'ALLEGEMENTS FISCAUX, de CONSOLIDATION de la MONNAIE, de SAUVEGARDE des LIBERTES... les solutions des problèmes majeurs dérivent des principes de base que nous avons évoqués ci-dessus.

Sur Marseille planent les conséquences d'une politique d'abandon de la présence française outre-mer dont communistes, S.F.I.O., gaullistes inconditionnels, portent la responsabilité. Il faut susciter des activités de remplacement et ne plus engloutir annuellement des centaines de milliards dans la jobarde « coopération » à sens unique ! Aider les jeunes Etats, d'accord, mais avec contre-parties substantielles.

Mon suppléant

A tout candidat au Parlement il faut un suppléant. Mon ami Marcel GREFFEUILLE, rédacteur en chef du « Méridional », a bien voulu accepter de tenir ce rôle auprès de moi.

Il est né à Marseille, et fut 25 ans domicilié dans la circonscription. Il connaît à fond notre ville, y possède de nombreux amis et contribue à animer diverses œuvres sociales de notre ville. Une longue collaboration entre nous, dans le journalisme, a révélé que nos convictions politiques s'harmonisent parfaitement.

Vous voilà pleinement informés au sujet de notre candidature. Si vous m'ouvrez, à nouveau, les portes du Palais-Bourbon où je continuerai à jouir de l'immunité parlementaire — non superflue pour un journaliste déjà inculpé pour délit d'opinion et donc possiblement menacé d'aller accentuer le surpeuplement des Baumettes — soyez assurés que je poursuivrai, avec totale indépendance, mon action vouée au service de la 2me circonscription des Bouches-du-Rhône, de Marseille et de la France.

Jean FRAISSINET

Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre (7 citations)
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques ; Licencié en droit
Armateur
Député sortant

Marcel GREFFEUILLE

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier du Mérite social
et du Mérite touristique
Rédacteur en chef du "Méridional"

Vu : le candidat.

Imp. Guibourdenche — Marseille